

Mot du maire – 2024-05-27

Commerces de proximité, au cœur de votre communauté

Dans le cadre de la planification antérieure de 2018-2022, nous avons reçu une demande claire de la population afin que votre municipalité travaille au développement de services de proximité. Conséquemment, nous avons ajouté au plan d'action d'élaborer un plan de développement qui aurait, entre autres, pour but de soutenir les entreprises existantes, la création de nouvelles entreprises et d'assurer un développement économique diversifié.

Par la suite, nous avons mandaté la Corporation de développement économique des Laurentides afin de réaliser un Plan de revitalisation et de développement économique. (Pour consultation : https://muni.lacsuperieur.qc.ca/wp-content/uploads/2024/05/Plan-de-revitalisation-Lac-Superieur-2023_V_SP2.pdf). Le mandat était centré sur les besoins de services de proximité pour les résidents et les villégiateurs. Cette planification démontre qu'il existe un marché non exploité et avantageux pour divers services à la population. Les terrains acquis par la Municipalité ne sont pas aléatoires; ils ont été ciblés expressément par le consultant.

Apprenant la mise en vente de ces terrains, la Municipalité a procédé à l'acquisition pour les protéger en mettant ainsi un frein aux projets qui pourraient y être développés (ex. résidences de tourisme, hôtel, etc.). Ce choix permet d'ouvrir la discussion avec la population sur le fait de favoriser l'implantation de services de proximité dans notre communauté. Bien que la consultation ne fût aucunement obligatoire, il était pour nous essentiel d'avoir votre avis. C'est dans cet état d'esprit que nous avons tenu une consultation publique, en présentiel, le 7 mars 2024. Nous nous sommes engagés à élargir la consultation via un sondage qui, nous le souhaitons, permettra aux gens qui n'ont pas eu l'occasion d'être présents de contribuer à la démarche.

En terminant, notre communauté est en développement et le nombre de résidents ainsi que de villégiateurs est en croissance constante. De surcroît, nous savons maintenant que les villégiateurs dans la région passent plus de temps chez nous, soit près de 40% du temps de l'année. En outre, nous vivons dans un contexte de changements climatiques pour lequel nous sommes conscients que nous devons augmenter notre résilience et diminuer nos gaz à effets de serre. Pour toutes ces considérations, la question n'est plus de savoir si les commerces vont se développer, mais bien de savoir où, quand et comment cela se fera. Nous avons ce privilège d'en faire une gestion plus étroite et le conseil municipal tient à travailler avec ses citoyens pour bâtir un projet qui nous ressemble et nous rassemble.

Pour ce faire nous souhaitons avoir votre opinion, vos commentaires et vos suggestions. Nous vous invitons à compléter le sondage suivant : <https://forms.office.com/r/F8A9hRyjR2>

Steve Perreault, inf

Maire de la Municipalité de Lac-Supérieur